Pour une juste reconnaissance du travail

Worldline France - Septembre 2017

“L'action libère, l'action vivifie, l'action récompense.” Victor Hugo

L'externalisation des fonctions support continue

Après avoir externalisé récemment la Gestion des Factures Fournisseurs, le transfert en offshore d’autres fonctions support est à craindre avec le remplacement progressif des salarié(e)s français(es) par des salarié(e)s indien(ne)s, polonais(e)s, marocains(e)s…dans une stratégie de réduction des coûts souvent au détriment de la qualité du service fourni.
Même les fonctions RH peuvent être une cible potentielle et il est fort à craindre que cela se produise dans les prochaines années avec la réforme du Droit du Travail. **N’hésitez pas à nous faire part de votre ressenti sur les changements en cours : worldline.cfe.cgc@gmail.com**

Anticiper sa retraite sereinement avec le contrat de Génération

Le nouvel accord GPEC signé au niveau Atos France et son volet Contrat de Génération, auquel la CFE-CGC a activement contribué, n’est pas applicable à Worldline. Chez Worldline, la CFDT et la CFTC négocient actuellement l’accord GPEC, la CFE-CGC s’inquiète de la faible ambition affichée actuellement sur la partie Contrat de Génération.
En revanche, si vous souhaitez savoir ce que propose le dispositif mis en place chez Atos (hors WL), **demandez-nous notre "simulateur contrat de génération Atos" : worldline.cfe.cgc@gmail.com**

La CFE-CGC invite toutes les organisations syndicales à se mobiliser pour obtenir des mesures équivalentes voir plus favorables chez Worldline.

Primes variables sur objectifs (BSC), des abus persistent

Pour les collaborateurs qui ne relèvent pas du régime de la PIVA nous constatons ces dernières années que les primes variables sur objectifs BSC sont devenues une variable d'ajustement financière destinée à améliorer artificiellement les résultats de l'entreprise et conduisant à la confiscation des efforts des salarié(e)s. Les BSC ne constituent pas un bonus se rajoutant au salaire fixe, mais font bien partie intégrante et contractuelle du salaire.
La CFE-CGC regrette cette situation et demande la modification de la gestion des BSC avec notamment des objectifs personnels spécifiques, mesurables, atteignables dans la période concernée, la signature des BSC dans le premier mois de chaque période et l'abandon des coefficients multiplicateurs associés.
Pour rappel, au niveau du groupe, Atos est régulièrement condamnée par le tribunal des Prud'hommes sur la valorisation des primes variables BSC, notamment sur la part trop importante des objectifs collectifs, sur les coefficients multiplicateurs et sur la remise tardive de ces objectifs aux salarié(e)s.
N'hésitez pas à nous faire partager votre expérience : worldline.cfe.cgc@gmail.com

---

Copyright © 2017 CFE-CGC Worldline, All rights reserved.